

P. 4

ACTU

Baisse de la taxe des ordures ménagères

P. 11

DOSSIER

Zoom sur le contrat régional



Véhicule à la demande

UN NOUVEAU SERVICE
POUR NOS SENIORS

www.mairie-orsay.fr

sOrtir !

Exposition municipale
d'arts plastiques
«Essentiellement noir»



ORSAY ACTU

P. 4 / Toute l'actualité de mars

- Opération «Sac Ados 91» : 6 jeunes orcéens primés
- Véhicule à la demande : un nouveau service d'accompagnement pour les personnes âgées autonomes et valides

> **"ATTITUDE"**

Moins de viande = moins de gaz à effet de serre

AGORA

P. 8 / • **Les invités du mois : Marc Thillo,**
Ingénieur orcéen, lauréat cristal du CNRS

P. 9 / • **Démocratie locale :** retour sur le conseil inter-quartiers Senior

P. 10 / • **Associations :** Appel Détresse lance un appel pour Haïti



LE DOSSIER

P. 11 / CONTRAT RÉGIONAL : Les trois projets pour notre ville

DIAPORAMA

P. 14 / Notre ville en images

Mardi Gras à Orsay le
16 février.



INFOS MUNICIPALES

P. 16 / Opinions

P. 17 / Carnet

À NOTER

P. 18 / Vos informations pratiques



TRAVAUX

P. 19 / Agir au quotidien

Mur de la Bouvêche, 2^e phase : travaux de consolidation



Imprimé sur papier 100% recyclé

Dans un contexte incertain, Orsay avance...



David Ros
maire d'Orsay
et vice-président
du Conseil général
de l'Essonne,
lors du vernissage de
l'exposition de
l'association Chloé,
le 12 février dernier.

Les soutiens financiers du Conseil général - désormais acquis - et du Conseil régional - imminents - nous seront précieux pour concrétiser nos engagements. Je pense en particulier à la rénovation de la piste d'athlétisme, à l'extension de la Maison Tati et à la construction d'un complexe regroupant un gymnase et une salle polyvalente. Autant d'équipements, attendus de longue date par les Orcéens, qui conforteront la qualité de notre cadre de vie et le dynamisme de notre ville.

Nos efforts et notre travail sont sur le point d'être récompensés. Nos partenaires ont salué la qualité, le sérieux et l'originalité de nos projets. Nous avons pris soin de les instruire et de les présenter dans des temps «records» car, nul ne sait si, dans les années qui viennent, les communes pourront investir pour répondre aux attentes légitimes de leurs concitoyens.


Comme nombre de maires, mais également en tant que conseiller général, je m'inquiète en effet des projets de loi en cours d'examen au Parlement ; au premier rang desquels celui portant réforme des collectivités territoriales. S'il devait aboutir en l'état, il est à craindre que le Département et la Région, par exemple, ne puissent continuer à soutenir les projets communaux et le développement local.

L'inquiétude est donc grande chez de nombreux élus. La colère gronde car l'enjeu est d'importance : si la clause dite de «compétence générale» devait être supprimée pour ces dernières, les communes ne pourraient plus solliciter leurs partenaires naturels et seraient obligées de financer seules leurs investissements ; voire d'y renoncer.

A cette inquiétude s'ajoutent les incertitudes fiscales (suppression de la taxe professionnelle, chute des droits de mutation) et budgétaires avec la baisse des aides de l'Etat.

En dépit d'un climat morose et de ces incertitudes, Orsay avance. Forts d'une gestion assainie, et du concours de nos partenaires, nous continuerons à offrir un service public de qualité. À ce titre, je veux apporter mon soutien aux salariés du centre de tri de la Poste d'Orsay qui ont engagé un mouvement visant à pouvoir exercer leur travail dans les meilleures conditions. Au nom d'une exigence que nous partageons : le sens de l'intérêt général.

Pour conclure, au-delà des opinions politiques de chacun, n'oubliez pas de venir voter nombreux aux élections régionales des 14 et 21 mars prochains.

Bien fidèlement,




Baisse du taux de la taxe des ordures ménagères en 2010 !

Le Syndicat intercommunal des ordures ménagères (SIOM) a décidé de baisser les taux de la taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) en 2010, sans pour autant que cela n'affecte la qualité du service public.

Cette décision prise par le président du SIOM et son 1^{er} vice-président aux finances, Jean-François Dormont, également adjoint aux finances de notre commune, générera une baisse moyenne d'environ 4,6 % de la fiscalité. Pour Orsay, les bases d'imposition n'étant pas encore connues, il n'est pas encore possible de déterminer le montant exact de la baisse. Elle devrait être de l'ordre de 3 à 4 % tout de même !

Ce résultat a été obtenu grâce à la politique de maîtrise drastique des dépenses et d'optimisation du service rendu ; tout et en étant performant sur le plan écologique.

Ainsi, le ramassage des journaux et magazines s'effectue désormais en porte à porte avec les emballages, et la collecte du verre par apport volontaire a été généralisée à toutes les communes.



Un nouveau marché de collecte a été conclu en janvier 2010. Le SIOM a choisi des véhicules hybrides au gaz naturel de ville (GNV) et une benne qui fonctionne à l'électricité. Ces véhicules neufs entreront progressivement en service à l'automne 2010. Toutes les pistes d'économies ont été explorées comme la fin du recours systématique aux bureaux d'études et à des avocats coûteux.

C'est la conjugaison de tous ces efforts et l'investissement des élus orcéens à tous les niveaux qui permettent aujourd'hui de baisser cet impôt !

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La municipalité a arrêté le projet du Plan Local d'Urbanisme lors du conseil municipal du 27 janvier dernier.

De nouvelles étapes vont désormais avoir lieu :

- de début février à avril 2010 : Avis des Personnes Publiques Associées (Etat, préfet, Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture, les Architectes des Bâtiments de France, la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay et l'Université Paris-Sud XI d'Orsay).
- de mai à Juin 2010 : réalisation d'une enquête publique durant laquelle vous pourrez à nouveau vous exprimer auprès d'un commissaire enquêteur. Des permanences seront assurées en mairie dès le mois d'avril, par le commissaire enquêteur, après celles tenues tous les samedis depuis 2009, par Joël Eymard, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et des travaux.

Après une nouvelle prise en compte de vos remarques et de celles des personnes publiques associées, l'approbation définitive du PLU aura lieu en Conseil municipal.

du côté de nos commerçants


NOUVEAUX COMMERÇANTS BILOBA À VOTRE SERVICE

Services à la Personne en Essonne
Formation informatique et assistance à domicile et à distance

Plusieurs forfaits et CESU acceptés :
Découverte Internet / prise en mains PC / approfondissement
Assistance & suivi longue durée... Déplacements inclus sur Orsay. 09 54 11 02 14 / 09 50 17 82 50 / 06 47 41 42 66
biloba.avs@laposte.net / <http://bilobaservice.canalblog.com>

LES COMMERÇANTS DES MARCHÉS D'ORSAY

vous proposent une opération spéciale "70 paniers garnis à gagner", dans le cadre de la Grande Quinzaine des Marchés de l'Essonne :

- Marché du Centre : vendredi 19 et 26 mars (60 paniers à gagner)
- Marché de Mondétour :  s 21 et 28 mars (10 paniers à gagner)

■ Plus d'informations sur le blog dédié :
<http://plu.mairie-orsay.fr>

Opération «Sac Ados 91»

6 jeunes orcéens primés !

Cela fait déjà 10 ans que le Conseil général a lancé l'opération «Sac ados» réservé aux jeunes du département. Plus de 10 000 d'entre eux - âgés de 16 à 22 ans - ont ainsi bénéficié d'un soutien logistique et financier pour partir en vacances en France ou en Europe.

Suite à la remise de leur dossier «Bons plans» (carnet de voyage sur lequel sont recommandées de bonnes adresses de vacances), 6 jeunes orcéens ont été primés et ont emporté le prix «spécial photo».

Toute l'équipe du magazine leur adresse ses plus vifs compliments.

Rencontre avec Pierre-Louis Sokhn-Treuille qui est parti cet été sur l'île de Ré avec Marianne Grandin, Émilie Bichon, Clémence Lavergne, Pierre Préti et Nicolas Vilamosa :

Comment as-tu eu connaissance du dispositif « Sacs Ados » ?

La sœur de Clémence était déjà partie grâce à cette opération. Je me suis renseigné auprès du Point information jeunesse (PIJ) d'Orsay. On nous a alors expliqué comment monter notre dossier.

Avez-vous eu des difficultés à organiser votre séjour ?

Nous sommes allés deux ou trois fois au service jeunesse pour demander conseil. Les mineurs ont eu une réunion sur la prévention et leurs parents ont pu rencontrer l'équipe Sac Ados. Avant le départ, une dernière réunion a eu lieu au cours de laquelle nous avons reçu notre sac à dos et une vidéo de prévention sur les dangers de l'alcool.

Comment cela s'est-il passé une fois sur place ?

Je suis parti sur l'île de Ré pendant une semaine, en camping, avec 5 amis. C'était super ! Le sac à dos comportait 110 € de



Pierre-Louis et ses amis à l'île-de-Ré.

chèques vacances, 40 € en chèques restaurant, une carte téléphonique, des livres, des préservatifs, une lampe de poche, des stylos, une couverture de sécurité et une trousse de pharmacie. Nous avons bien géré notre argent. Cela nous a permis d'aller une fois au restaurant durant le séjour, de louer des vélos, payer le camping et acheter des sandwiches.

Quels conseils donnerais-tu aux jeunes d'Orsay ?

Ne pas se limiter dans ses choix et s'y prendre longtemps à l'avance pour les réservations ! Le lieu de séjour et le transport sont à choisir en premier. Le mieux c'est le camping, car, en général, ils acceptent les mineurs s'ils sont accompagnés de majeurs. Le plus difficile c'est l'intendance : nous n'avions pas emporté de nourriture pour ne pas nous encombrer. Du coup on a tout acheté sur place et là, mauvaise surprise, la supérette n'ac-

C'est vraiment bien fait. Peu de jeunes connaissent Sac Ados, c'est dommage. C'est une aide précieuse pour partir en vacances. J'encourage tout le monde à y participer ! Avoir le plaisir de voyager en travaillant sur le projet en amont, c'est vraiment constructif.

ceptait pas les chèques restaurant. Heureusement nous avons trouvé une boulangerie proche qui les acceptait...

■ Si vous aussi vous souhaitez vivre une première expérience de voyage entre copains, retirez un dossier en mairie auprès du service jeunesse dès le mois d'avril.
jeunesse@mairie-orsay.fr
01 60 92 58 85

Un nouveau service d'accompagnement pour les personnes âgées autonomes et valides

Favoriser la mobilité et les déplacements des personnes âgées autonomes et valides répond à une priorité de la ville. Aussi, à compter du 1er mars, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose un service de proximité pour nos seniors : un transport à la demande.

D'une capacité de trois places, il assure, les mardis, jeudis et vendredis matin, depuis les marchés - du centre-ville et de Mondétour - un transport gratuit au domicile de la personne. Une inscription la veille au matin est nécessaire pour en bénéficier.

Ce véhicule prend également en charge les trajets vers le cimetière d'Orsay et de l'Orme à moineaux, le restaurant de la Résidence pour personnes âgées Saint-Laurent et, ponctuellement, les déplacements chez le médecin, à l'hôpital d'Orsay ou pour se rendre à la pharmacie.

À Orsay, plusieurs associations ou organismes interviennent auprès des personnes âgées moins autonomes. Les frais peuvent être partiellement pris en charge par le Conseil général comme l'Allocation personnalisée à l'autonomie (APA).

Retrouvez l'ensemble des services de maintien à domicile dans le guide d'Orsay page 122 ou sur le site Internet de la mairie www.mairie-orsay.fr

Pam 91 est un service public de transport porte à porte pour les personnes handicapées habitant en Essonne sans conditions d'âge. Seules conditions : être titulaire d'une carte d'invalidité (supérieur ou égal à 80 %) ou être bénéficiaire de l'APA. Renseignements au 01 60 87 85 80 ou sur le site Internet www.pam91.info



Nous devons accompagner nos aînés et favoriser toujours davantage ce qui leur permet d'aller à la rencontre de l'autre. La mise en place de ce véhicule constitue un nouveau pas dans ce sens

Ariane Wachthausen, adjointe au maire chargée des affaires sociales, des solidarités et de la santé

Transports hebdomadaires

Jeudi après-midi :

→ trajet domicile /cimetière d'Orsay (Aller/Retour). Inscription le mercredi matin au plus tard

Du lundi au vendredi :

→ domicile / restaurant RPA Saint-Laurent (Aller/Retour) sur inscription 2 jours avant

Mardi et vendredi matin :

→ marché du Centre / domicile (Retour)

Jeudi matin :

→ marché de Mondétour / domicile (Retour). Inscription la veille au matin

■ Pour tous renseignements et réservation, appelez-le :

Centre communal d'action sociale d'Orsay au 01 60 92 80 14

RAPPEL IMPORTANT...

- Les trajets aller/retour vers le supermarché Carrefour, continueront à être assurés, comme auparavant, par la navette, exclusivement pour les locataires des Résidences Pour Personnes Âgées (RPA).

vite dit
bien dit

Orsay solidaire avec Haïti

Le séisme survenu le 12 janvier dernier en Haïti a frappé une population en situation de grande précarité. Orsay, fidèle à une tradition de solidarité, a souhaité participer à la mobilisation internationale.

La ville a donc voté à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 5 000 euros pour soutenir l'association Médecin Sans Frontière qui intervient auprès des populations sinistrées depuis longtemps.

Nous rendrons bien évidemment compte des actions entreprises dans un prochain numéro.

Cinéma Jacques Tati : de nouveaux tarifs

Pour conforter la qualité de l'accueil, de la programmation et prendre en compte l'augmentation du coût de location des films, le cinéma Jacques Tati a dû procéder à une légère augmentation de ses tarifs qui restent, toutes formules confondues, parmi les plus accessibles en Essonne.

Tarif plein : 7 €

+ de 60 ans : 5 € (du lundi au vendredi)

Tarif réduit : 4,80 € (tous les jours)

Abonné Cinessonne : 48 € (10 places)

Foires à tout d'Orsay, prenez date !

dimanche 18 avril : Mondétour

dimanche 13 juin : Centre

Les bulletins d'inscription sont disponibles à l'accueil de l'hôtel de ville et de la mairie annexe de Mondétour.

Les inscriptions seront closes le 13 mars pour Mondétour et le 30 avril pour le Centre.

Renseignements : 01 60 92 80 22 fetes@mairie-orsay.fr

Ça bouge à Mondétour

Après la restauration scolaire, la ville a lancé les travaux d'extension de l'école élémentaire de Mondétour : construction d'une bibliothèque centre de documentation (BCD), extension de 2 dortoirs et d'un bloc sanitaire, mise aux normes de l'ensemble du bâtiment pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR), le tout aux normes Haute Qualité Environnementale (HQE). A Orsay, le développement durable est une réalité !

Nouveaux horaires à la Poste

Désormais, la Poste sera ouverte le samedi matin de 9 heures à 12 heures 30



Le 10 avril à Orsay : sport partout et pour tous

Il va y avoir du sport samedi 10 avril prochain où, pour l'occasion, la Fête du sport et le City Raid auront lieu le même jour. Organisé par **les services de la jeunesse, des sports et l'Office Municipal des Sports (OMS)**, cet événement promet d'être riche en découvertes, émotions et rencontres.



Les jeunes Orcéens participant au Raid spécial «coupe du monde de football en Afrique du Sud», profiteront de la présence des associations sur 4 sites : la piscine, les gymnases Blondin et Marie-Thérèse Eyquem et le stade municipal.

Autre nouveauté, la mise à disposition par l'association Raid aventure d'un parc mobile aventure sur le stade : mur d'escalade, VTT trial, un espace «Tor Ball» (football pour malvoyant) et rugby... Le tout encadré bénévolement par des animateurs professionnels.

Une journée 100 % plaisir réservée à tous ceux qui veulent garder la forme !

Retenez dès à présent la date et retrouvez dans le magazine du mois d'avril le programme détaillé de la journée.

■ Inscription au City Raid avant la fin mars auprès du service jeunesse :
jeunesse@mairie-orsay.fr
01 60 92 58 85

Pour plus d'informations sur la Fête du Sport :
01 60 92 81 31

«attituDDe»
VOTRE RENDEZ-VOUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Moins de viande = moins de gaz à effet de serre !

«Le diable se cache dans les détails» dit l'adage. Saviez-vous que la production et la consommation de certains aliments avaient un impact sur le changement climatique ?

L'élevage, par exemple, représente un lourd tribut à la production de gaz à effet de serre (GES). Avant d'arriver sur les étales des bouchers, la production d'aliments pour les animaux nécessite l'usage d'engrais azotés. Et les ruminants – vaches, chèvres et moutons – rejettent du méthane ; l'équivalent de 15 à 20 % des émissions mondiales. Pour autant, toutes les viandes n'émettent pas la même quantité de GES.

Ainsi, la production d'un kilo de veau rejette la même quantité de GES qu'un trajet automobile de 220 km ; l'agneau de lait : 180 km ; le bœuf : 70 km ; le porc : 30 km (élevage et transport jusqu'au lieu de vente).

Il ne s'agit pas de boycotter la consommation de cet aliment, mais bien de réduire la consommation de viande rouge et de privilégier les viandes blanches dont la production émet moins de GES.

Consommer de la viande labellisée et certifiée «bio» (AB, label européen) est aussi recommandé ; même si elle est un

peu plus chère, il faut le reconnaître. L'agriculture biologique n'utilise pas d'engrais azotés de synthèse ni de produits phytosanitaires.

En modifiant nos habitudes alimentaires, nous réduisons notre «contribution» à l'effet de serre. De plus, sur le plan diététique et sanitaire, il est recommandé de ne pas manger de viande à tous les repas : deux à trois fois par semaine suffisent pour une alimentation équilibrée. Tous les médecins en attestent. Alors, à l'avenir, consommons moins mais mieux !

L'invité du mois

Marc Thilloy
lauréat Cristal du CNRS



C'est parce qu'il voulait travailler en laboratoire, que **Marc Thilloy** est devenu souffleur de verre. Depuis plus de 26 ans, ses réalisations font le bonheur des chercheurs,

de l'Institut de biochimie et depuis peu, de l'Institut de chimie moléculaire et des matériaux d'Orsay (ICMMO).

«J'aimais dessiner, bricoler, sculpter et j'aimais les sciences, alors le soufflage de verrerie de laboratoire m'a plu immédiatement. J'ai passé les concours et l'ai réussi !». Il entre alors au CNRS en 1983 comme souffleur de verre à l'Institut de biochimie de l'université Paris-Sud, après avoir travaillé auprès d'un maître verrier et créé son entreprise de verrerie d'art et de laboratoire. En poste à l'ICMMO depuis 1999, il conçoit et réalise des appareillages complexes, voire introuvables,

permettant aux chercheurs de donner corps à des expériences.

Son travail et son engagement ont été récompensés. Il s'est vu remettre cette année le Cristal du CNRS qui distingue chaque année des ingénieurs, des techniciens ou des administratifs. Il récompense celles et ceux qui, par leur créativité, leur maîtrise technique et leur sens de l'innovation, contribuent à l'avancée des savoirs et à l'excellence de la recherche française.

pOints de vues

SACHANT QUE L'ÉLEVAGE INTENSIF ACCENTUE L'EFFET DE SERRE, seriez-vous prêt à diminuer votre consommation de viande ?

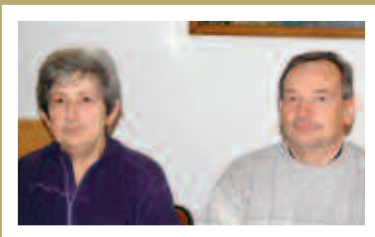
André Maupetit (Guichet)

«Je suis prêt à diminuer ma consommation de viande, mais j'avoue ne plus en manger beaucoup. En revanche, il faut que tout le monde le fasse. Les gens doivent prendre conscience que si rien n'est fait, la situation va empirer. Je me demande même si ce n'est pas trop tard... Je pense aux générations futures, c'est pour elles qu'il faut agir».



Michel Mahé et Antoinette Mascre (Mondétour)

«Nous ne mangeons déjà pas beaucoup de viande rouge, une fois par semaine maximum. Nous, on veut bien faire des efforts, mais il faut aussi que l'exemple vienne d'en haut. Heureusement, toutes ces choses à faire pour sauver notre planète sont aujourd'hui de plus en



plus intégrées, comme par exemple, le tri de nos déchets».

Rémi Ruffat (Centre)

«Je ne mange pas énormément de viande et quand j'en mange je ne prends que de la viande bio. C'est un premier pas, car c'est une viande qui n'est pas produite dans les circuits industriels polluants. C'est une démarche qui concerne toute ma famille y compris mes enfants que je sensibilise déjà à la question».



RETOUR SUR LE CONSEIL INTER-QUARTIERS SENIOR du 28 janvier 2010

Pour cette première, les seniors d'Orsay ont répondu en nombre ; démontrant ainsi leur réelle et forte implication dans la vie de leur cité.



Témoignages

«Je suis Orcéenne depuis 2 mois et c'est pour moi l'occasion d'échanger et de rencontrer du monde. J'ai eu vent de ce conseil grâce au magazine municipal. Je souhaitais rencontrer les élus et me rendre compte de l'intérêt qu'ils portent aux habitants. C'est une très bonne initiative ! J'ai profité de la navette municipale pour m'y rendre, c'est une attention formidable.»

Geneviève Allain – Mondétour

«C'est la 1^{ère} fois que je viens à un conseil de quartier car, d'habitude, c'est à 20 heures 30. C'est trop tard pour les personnes âgées. J'étais très motivée aussi car ce conseil était réservé aux anciens. C'est la navette municipale qui m'a emmenée. C'est très pratique.»

Huguette Le Goff – Centre ville

«C'est la 1^{ère} fois que j'assiste à un conseil de quartier. Je suis venue car je voulais savoir si la rue de Lozère où je vis, appartenait bien à la commune, car nous nous sentons parfois un peu oubliés. Nous avons reçu un questionnaire au sujet d'un aménagement de la rue. J'ai donc pu en savoir plus.»

Françoise Covas – Le Guichet

«Je ne vais jamais au conseil de quartier car je ne suis pas libre le soir, j'ai beaucoup d'activités. Cette fois-ci l'horaire me convenait parfaitement.»

Monique Salaun – Le Guichet

«C'est dans le magazine que j'ai appris qu'il y aurait un conseil inter-quartiers senior. Je voulais absolument poser des questions à propos de la neige. J'ai obtenu les réponses que j'attendais de la part du maire. Mon but est qu'on puisse trouver des solutions afin de faire avancer les choses.»

Michel Belny – Guichet

■ Renseignements : 01 60 92 80 47 ou en écrivant à l'adresse électronique : conseilsdequartiers@mairie-orsay.fr

À l'occasion de la réunion, Ariane Wachthausen, adjointe au maire chargée des affaires sociales, des solidarités et de la santé, a annoncé la mise en place de la **navette à la demande** - nouveau service de proximité - destiné aux personnes âgées autonomes et valides. M^{me} Jessel, résidente du Centre a ensuite présenté son projet «**jardin partagé**», qui a suscité beaucoup d'intérêt.

Le débat a ensuite porté sur les questions de déneigement et les difficultés rencontrées lors des intempéries de janvier. Des propositions ont ainsi été formulées comme la désignation de référents pour la distribution de sel aux habitants.

Tous les participants ont salué l'initiative et appelé de leurs vœux de nouvelles réunions.


nos rendez-vous

RÉUNION SUR LES JARDINS PARTAGÉS

■ MAIRIE : mardi 16 mars, salle du conseil municipal - 20 h

PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER

■ MONDÉTOUR : vendredi 26 mars, salle Piednoël - 20 h 30

■ GUICHET : mercredi 7 avril, restaurant  plaire du Guichet - 20 h 30

HAÏTI

après le séisme, le temps de la reconstruction...

De nombreux secouristes professionnels sont toujours sur place pour sauver des vies et réorganiser la vie en Haïti. Demain viendra le temps de la reconstruction. L'association Appel Détresse est présente à Haïti depuis de nombreuses années. Elle soutient en particulier le courageux travail effectué par le père Maurice, les frères Bernard et Louis-Michel présents à Port au Prince et à Port de Paix (foyer de jeunes enfants, parrainage de cantines scolaires).

Josette Brousse, présidente de l'associa-

tion de la section d'Orsay lance aujourd'hui un appel : « Parmi les projets retenus pour 2010, nous devons aider le père Maurice à refaire les cuisines vétustes du foyer d'enfants de la Croix Desprès. Fruit de cinq années de travail, ce centre est à reconstruire. Mais l'association ne peut abandonner ses engagements au Togo, au Bénin, en Guinée et à Madagascar.

Nous sommes conscients que beaucoup d'Orcéens ont été sollicités pour venir en aide aux sinistrés d'Haïti. Appel Détresse fait une nouvelle fois

appel à leur générosité pour aider à reconstruire ce foyer pour enfants et donner de quoi vivre à ceux qui se présentent et qui n'ont plus personne pour les aider. Merci de ce que vous pourrez donner, merci d'entendre ces besoins d'aide immenses et d'agir avec nous. »

Nous ne pouvions rester insensibles à cet appel ; d'autant que le devenir d'Haïti fait moins la une des journaux télévisés...

■ www.appeldetresse.fr
01 69 07 94 73

Section danse à Alain-Fournier Pratiquer sa passion dès les années collège

Le collège Alain-Fournier propose depuis 2006 à tous les élèves de 6^e et 5^e, une « section sportive danse ». Elle offre aux collégiens motivés la possibilité de participer à un atelier de danse contemporaine. La section accueille filles comme garçons, qui suivent une scolarité normale.

C'est grâce à M^{me} Castello, professeur d'éducation physique et sportive, que ce projet a pu voir le jour : « Les jeunes se retrouvent trois heures par semaine, le vendredi après-midi. Nous construisons une chorégraphie collective où chacun apporte

ses idées, son expérience et sa technique. À ces heures s'ajoutent des rencontres, des spectacles et des ateliers. Cela se fait sans affecter les autres disciplines scolaires et quel que soit le niveau de l'enfant », précise M^{me} Castello.

Cette année 24 élèves suivent les cours de danse, dont quatre garçons. Tous les ans, les élèves et leur professeur se produisent à l'Opéra de Massy. Fruit d'un travail interdisciplinaire, l'édition 2010 associera la section danse, l'AS Danse, la chorale, les percussions et les Arts plastiques du collège.

L'inscription, pour deux ans, se fait auprès de l'association sportive du collège sur audition à partir du mois de mars (de l'année scolaire précédente). Les élèves motivés pour septembre 2010 doivent dès à présent prendre rendez-vous au collège.

« Notre but n'est pas de faire de ces élèves des danseurs professionnels. Nous essayons de les mettre en contact



La section danse du Collège Alain-Fournier le 19 février dernier.

vite dit bien dit

• Bibliothèque sonore d'Orsay

Un accès à la lecture pour tous

Solidaire des personnes aveugles et malvoyantes, la bibliothèque sonore d'Orsay est désormais ouverte aux personnes handicapées éprouvant des difficultés à manipuler un livre. L'association élargit ainsi son action culturelle en accueillant de nouveaux bénéficiaires avec prêts gratuits de livres enregistrés sur CD et MP3.

■ Bibliothèque Sonore
La Bouvêche - 71 Rue de Paris
Ouverte le jeudi de 15 à 17 h 30
01 64 46 92 98

avec cet art merveilleux qu'est la danse, de les initier à cette discipline à la fois si exigeante et si belle», conclue M^{me} Castello.

■ Inscription : 01 69 31 24 00

CONTRAT RÉGIONAL MODE D'EMPLOI



David Ros lors de l'inauguration de l'Institut d'optique graduate school (IOGS) 16 février 2010

“ La Commune d'Orsay est riche d'une grande dynamique associative dans tous les domaines : culture, loisirs, sports... c'est à partir de ce constat que nous avons engagé un travail de fond visant à la réalisation d'infrastructures permettant d'être à la hauteur de cette effervescence. Nous souhaitons vous faire part, ouvertement, de la démarche entreprise aujourd'hui auprès du Conseil régional, avec l'appui et le soutien du Conseil général. Nous avons déposé trois projets : la réhabilitation de la piste d'athlétisme utilisée tant par les sportifs que les enfants de nos écoles, la réalisation de la «Maison Tati» qui offrira un lieu de culture et d'échange pour les associations mais aussi entre les générations et les pratiques, et enfin la mise en place d'un gymnase et d'une salle polyvalente au Guichet, afin de remplacer des équipements désormais vétustes, mais aussi pour créer un lieu de vie supplémentaire entre les habitants. Ces projets correspondent pleinement à ce à quoi nous nous étions engagés. Vous trouverez donc dans ce dossier davantage d'éléments au sujet des dossiers que nous avons déposés au Conseil régional afin de pouvoir bénéficier des subventions nécessaires à leurs réalisations. Nous aurons de nouvelles occasions de les affiner avec vous mais aussi avec des équipes d'architectes. Nous inscrirons notre action dans le temps afin d'étaler nos investissements. Nous continuerons à avancer avec détermination mais sans précipitation. ”

David ROS
Maire d'Orsay



David Ros

Maire d'Orsay

david.ros@mairie-orsay.fr - RDV : AU 01 60 92 80 03

Contrat Régional : mode d'emploi

Pour aider les communes de plus de 2 000 habitants à réaliser leur programme pluriannuel d'équipements, le Conseil régional et le Conseil général proposent la mise en œuvre de contrats régionaux départementaux. Ces contrats permettent le financement de réalisations au sein des communes.

Le Contrat Régional Départemental finance des travaux, qui doivent être achevés dans un délai maximum de cinq ans à compter de la date de sa signature.

Il comprend trois opérations minimum dont la principale ne peut excéder 60 % du montant total du contrat et dont le plafond est de 3 millions d'euros. Le financement est assuré à hauteur de 50 % (35 % par le Conseil régional et 15 % par le Conseil général).

Ces pourcentages peuvent être portés à

40 % et 20 % en fonction des critères de Haute Qualité Environnementale.

Le dossier soumis par la commune d'Orsay, en vue d'obtenir le soutien de la Région Île-de-France et du Conseil général de l'Essonne se compose des trois projets suivants :

- la réhabilitation d'une piste d'athlétisme en matériau synthétique, au stade municipal
- la construction de la Maison Tati, équipement de culture et de loisirs intergénérationnels, à côté de la salle de spectacle Jacques Tati
- la construction au Guichet d'un complexe polyvalent composé d'un gymnase scolaire et d'une salle polyvalente.

Ces trois projets s'inscrivent dans une démarche de Haute Qualité Environnementale.

LES PRINCIPALES DIMENSIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Maison Tati :**
 - toiture végétalisée
 - système de rétention des eaux pluviales
- **Complexe Polyvalent du Guichet :**
 - système de production d'eau chaude sanitaire par panneau solaire
- **Piste d'athlétisme du stade municipal**
 - bassin de rétention des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts

Repères

1 800 000 € DE SUBVENTIONS DU CONSEIL RÉGIONAL ET DU CONSEIL GÉNÉRAL POUR LA RÉALISATION DE NOS PROJETS :

Montant H.T en euros	Coût des travaux	Montant subventionnable	CONSEIL RÉGIONAL		CONSEIL GÉNÉRAL		Part restant à la charge de la commune
			Subvention (35 %)	Subvention complémentaire HQE* (5 %)	Subvention (15 %)	Subvention complémentaire HQE* (5 %)	
Piste athlétisme	400 000	300 000	105 000	15 000	45 000	15 000	220 000
Maison Tati	1 808 254	1 800 000	630 000	90 000	270 000	90 000	728 254
Complexe polyvalent du Guichet	1 007 404	900 000	315 000	45 000	135 000	45 000	467 404
TOTAL	3 215 658	3 000 000	1 050 000	150 000	450 000	150 000	1 415 658

*Haute qualité environnementale.



Zoom sur trois grands projets municipaux

Après la signature d'un contrat avec le Conseil général, la ville a obtenu du Conseil régional qu'il apporte son soutien à la réalisation de trois équipements majeurs pour Orsay. A l'instar du Département, la Région a salué la qualité des projets de la Ville. Trois équipements qui participent de la dynamique enclenchée il y a deux ans pour redynamiser la ville et offrir des services publics de qualité.

CULTURE ET LOISIRS : La Maison Tati



Le projet vise à offrir un lieu de qualité qui favorise le développement de la culture et des loisirs au profit du plus grand nombre. L'enjeu est aussi de proposer un outil de travail et d'accueil confortable aux nombreuses associations orcéennes qui contribuent au dynamisme de la ville.

Ce projet viendra compléter les actuelles installations de l'espace Jacques Tati (studio de danse et salle de concert) **sans accroître la hauteur du bâtiment**. Il accueillera une salle de café-concert, une salle de répétition, une salle de jeux et diverses salles pour différents ateliers.

→ **Coût de l'opération** : 1 808 254 € HT.
Surface de construction : 653 m².
Travaux prévus en 2011 - 2012

VIE DE QUARTIER : le complexe polyvalent au Guichet

Le gymnase jouxtant l'école élémentaire du Guichet utilisé par les élèves et par les associations, est devenu vétuste : il ne respecte plus les normes d'hygiène et de sécurité relatives aux équipements recevant du public. Il présente des problèmes techniques (isolation et acoustique) et fonctionnels (circulations, accessibilité pour personnes handicapées). Une reconstruction s'impose donc.



Le projet vise à construire, à proximité immédiate du gymnase, une salle polyvalente ainsi qu'un nouveau gymnase sur une partie du terrain situé à l'arrière de l'école. L'ancien gymnase sera détruit dans un deuxième temps.

L'ensemble des constructions répondra à des critères de constructions en matière de Haute Qualité Environnementale.

→ **Coût de l'opération** : 1 007 404 € HT.
Surface de construction : 635 m².
Travaux prévus en 2012 - 2013

SPORT : Une nouvelle piste d'athlétisme



Ce projet vise à réhabiliter la piste d'athlétisme du stade municipal devenue vétuste. Elle ne répond plus, en effet, aux normes qui s'imposent désormais aux équipements sportifs pour accueillir dans les meilleures conditions les athlètes et les scolaires.

Cette installation comprendra un réseau de drainage et de récupération des eaux pluviales qui serviront à l'arrosage des espaces verts ; un aménagement qui générera des économies importantes en consommation d'eau. C'est ainsi que les sportifs et les scolaires disposeront bientôt d'un équipement moderne et pérenne.

→ **Coût de l'opération** : 400 000 € HT.
Ils comprennent le revêtement de la piste et l'installation d'un bassin de rétention de 100 m³.
Travaux prévus en 2011

**[TTC] TOUS THÉÂTRES
COMPRIS**

© Poliphonia



Rendez-vous des compagnies de théâtre amateur de la région : rencontres, ateliers et un spectacle final Antigone de Sophocle de très grande qualité.

VERNISSAGE ART'PROS

• 3 FÉVRIER



Perrine Rabouin, artiste peintre et ses invités le sculpteur Pierre Yermia et l'illustrateur Bruno Mallart.



Atelier de peinture ouvert aux Orcéens, sous l'égide de l'artiste.



**GALETTE DU SERVICE
JEUNESSE**

• MERCREDI 20 JANVIER

Les bénévoles de l'aide aux devoirs et leurs jeunes élèves se sont retrouvés à la Bouvèche pour partager un moment de convivialité autour de la galette.

**85^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB ATHLÉTIQUE
D'ORSAY • 23 JANVIER**

Ce fut une soirée riche d'émotions et de récompenses ; pour les sportifs et pour les bénévoles de l'association. À cette occasion, Davis Ros, maire d'Orsay et conseiller général, a remis les médailles de la Ville et du Conseil général à André Laurent, trésorier pendant 6 années et président de la section athlétisme. Félicitations à l'impétrant.

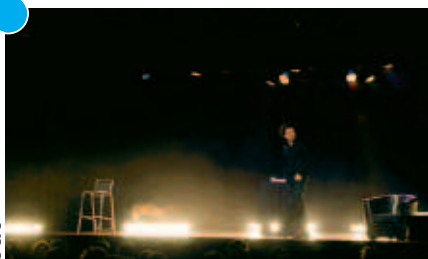


MOBILISATION D'ARTISTES POUR HAÏTI

Le collectif d'artistes Mélanine Mobile Vibe & l'association Ajai-Adi avec le soutien de la mairie d'Orsay, ont organisé un après-midi de solidarité et de collecte de fonds au profit des sinistrés en Haïti. Ils ont collecté 3 700 € qui ont été reversés au Secours catholique. Bravo pour cette belle initiative ! Un CD des artistes présents lors du concert est en préparation. Pour plus d'info : 06 66 66 25 57



© A&M Soldevila



**FABRICE EBOUÉ
À ORSAY • 30 JANVIER
FALLAIT PAS
LE MANQUER !**

Un spectacle à guichet fermé, 1 heure 20 de fou rire et une «standing ovation» du public à la fin du spectacle.

© CFC

SIGNATURE DE LA CHARTE DE JUMELAGE DOGONDOUTCHI-ORSAY À DOUTCHI

• NIGER FÉVRIER 2010



À la suite du vote en Conseil Municipal du 21 octobre de la charte de jumelage entre Orsay et Dogondoutchi (Niger), David Ros et Claudie Mory, conseillère déléguée aux relations internationales, se sont rendus à Doutchi pour la signature de cette charte. Cette visite a construit des liens officiels entre les deux municipalités suite à la connaissance mutuelle tissée entre Dogondoutchi et Orsay depuis 17 ans par l'Association «Échanges avec Dogondoutchi-Niger». Des visites de terrain leur ont permis de mieux se rendre compte des actions menées par Dogondoutchi avec le soutien de l'Association : construction de digues pour protéger la ville des inondations et limiter le ravinement, malles de livres pour enfants dans les écoles (Cf magazine N°15 dec. 2009), 12 puits dans les villages isolés ...



Lundi 1^{er} février - David Ros a été accueilli très chaleureusement à Ahole, premier village de la commune de Dogondoutchi par les officiels de la ville, les enfants des écoles et toute la population. A suivi une grande fête sur la place centrale du bourg avec le salut au maire des tribus (peuls, touaregs avec leurs chameaux).

Mardi 2 février - Le village de Toulou Kaïna inaugure son puits avec le système d'exhaure «propre». Ce puits a été creusé par les villageois encadrés par l'ONG nigérienne RAIL et avec l'appui financier de l'Agence Eau-Seine Normandie mobilisée par l'association d'Orsay.



Mercredi 3 février - Signature de la Charte de jumelage par Souley Bagoudou, maire de Doutchi et David Ros.

Jardin d'enfants Wadata avec ses classes sous paillote.



«Cette mission nous permet de réfléchir au rôle de la mairie d'Orsay, aux côtés de l'association «Échanges avec Dogondoutchi-Niger», dans ces échanges. La découverte de cultures différentes sera prise en charge par le Comité de jumelage. Par la caution officielle que représente ce jumelage, de nouvelles aides pourront être sollicitées. Un dossier a déjà été déposé au Ministère des Affaires Étrangères. Nous n'oublierons jamais l'accueil de cette population et la richesse de nos rencontres.»

David Ros et Claudie Mory

VENDREDI 5 ET SAMEDI 6 FÉVRIER • LA DICTÉE D'ORSAY, DICTÉE DES TROIS NATIONS



Corrigé et lauréats sur www.mairie-orsay.fr



PARC À VÉLO : 12 PLACES GRATUITES À LA GARE

Depuis janvier, la mairie, en partenariat avec le gestionnaire du parking Effia, boulevard Dubreuil, à proximité de la gare, a créé 12 places gratuites pour garer les vélos.



De gauche à droite : Marie-Pierre Digard, adjointe au maire chargée du développement durable et de la démocratie participative, David Ros, maire d'Orsay, Frédéric Henriot, conseiller municipal, référent du conseil du quartier du Centre, Catherine Gimat, adjointe au maire chargée de l'environnement, des transports et des circulations, Jacquot Razafindrakoto, responsable du parking Effia.



ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Plan Local d'Urbanisme : pour une approche équilibrée et sereine de l'avenir de notre ville

Après quelques mois de discussions, le travail sur le plan local d'urbanisme continue.

La démarche engagée répond aux prescriptions récemment rappelées par Chantal Jouanno, actuelle secrétaire d'État chargée de l'écologie : « les Plans d'Occupations des Sols (POS) prennent bien moins en compte les principes du développement durable et la protection des espaces naturels que ne le font les PLU ».

Le PLU et le Plan d'Aménagement et de Développement Durable qui l'accompagne permettent d'éviter des approches au coup par coup, techniques privilégiées par le passé.

Par ailleurs, à travers ce PLU, nous avons souhaité ré-affirmer le caractère d'Orsay sans en bouleverser les grands équilibres.

Dans ce cadre, le PLU conserve les gabarits des constructions du POS actuel : une hauteur maximale de 10 m en zone pavillonnaire (rez-de-chaussée + 1 étage + combles), 12 m en zone urbaine (rez-de-chaussée + 2 étages + combles) et un niveau supplémentaire possible au cœur du centre-ville. Nous avons, à ce titre, pris des dispositions pour interdire la réalisation de projets en centre-ville qui ne fassent l'objet d'une concertation préalable. Rien ne sera donc fait sans que les Orcéens ne soient consultés.

Nous souhaitons également réaffirmer que nous ne sommes pas favorables au projet aujourd'hui proposé, et encore extrêmement flou, de l'État sur le Plateau de Saclay. Un projet qui semble ne pas préserver les 2 300 ha de terres agricoles, alors que cela a été fermement défendu par de nombreux élus locaux, dont ceux d'Orsay !

Nous souhaitons continuer à avancer sereinement afin de faire émerger un projet équilibré. Certains regretteront qu'il ne donne pas assez de perspectives de construction, d'autres penseront qu'il y en a trop... notre ambition est que notre commune soit toujours autant agréable à vivre, tout en assurant les enjeux de son naturel développement.

Enfin, préalablement à l'enquête publique durant laquelle vous pourrez à nouveau vous exprimer, nous consacrerons un dossier spécial sur le sujet.

ÉQUIPE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Béton 1 – Orsay 0

Le Plan Local d'Urbanisme est un acte majeur pour une ville, surtout pour Orsay qui est au cœur d'enjeux stratégiques avec l'Opération d'Intérêt National, le Schéma Directeur de l'Ile de France et le Plan Campus. Le maire a décidé de lancer la révision du Plan d'Occupation des Sols dans ce contexte. Ce n'était pas nécessaire et on en voit maintenant le résultat.

La large concertation annoncée ? Des réunions avec une quinzaine de participants tout au plus ! Certains des documents présentés en conseil n'ont été fournis aux élus que très tardivement. Quelle précipitation ! Ou est-ce une volonté délibérée d'empêcher vos élus et vous, Orcéens, de contribuer ?

Sur le fond, ce plan décrète la mise en urbanisation de zones actuellement pavillonnaires ou arborées :

- la zone rue Louis Scocard (l'ancienne station service et une partie des bois en vis-à-vis rue des Hucherries),
- les fonds de parcelles sur la rue Louise Weiss,
- le quartier de la rue de Lozère jusqu'à la rue du Pont de Pierre,
- la rue de Versailles jusqu'au sentier des Vignes.

Arguant qu'il faut densifier auprès des gares le maire assume son rôle de bétonneur. Mais où est la logique quand les zones pavillonnaires sont préservées à proximité d'Orsay-Ville et sacrifiées à 1 km de la gare du Guichet ?

Le PLU ne serait-il pour le maire qu'un outil électoraliste ?

Les principaux documents du PLU et notre intervention en conseil municipal de janvier dernier sont accessibles depuis notre site.

www.pourorsay.fr

Marie-Hélène Aubry, Benjamin Lucas-Leclin, Dominique Denis, Jérôme Vitry, Simone Parvez, Béatrice Donger-Desvaux

le 12 février 2010

Penser Interco, Agir PLU Orcéen(e)

Orsay est dans une intercommunalité qui refuse d'organiser notre environnement via un projet global et ambitieux pour notre territoire (SCoT). L'OIN (+/- 30% du territoire d'Orsay), le Plan Campus avec **+35.000** salariés prévus sur le plateau et **+17.000** résidents, un doublement du trafic transports publics et privés sur des infrastructures existantes saturées, autant de changements économiques, démographiques, environnementaux qui vont bouleverser notre cadre de vie et notre ville à moyen terme. Le Maire vient de faire voter le règlement du PLU qui projette Orsay au sein de notre futur environnement. Ce règlement, contraire à un projet de cohérence, ne contient aucune vision globale, aucune perspective. Ceci a motivé notre refus de participer à ce vote.

Guy AUMETTRE, Hervé CHARLIN
ensemblepourorsay@gmail.com

carnet

DU 8 JANVIER AU 13 FÉVRIER 2010

Bienvenue à nos nouveaux Orcéens

JANVIER :

Céline Kizeka Mavunza le 8 janvier 2010 / Romane Planche—Baraduc le 11 janvier 2010 / Nathan Van Marle—Morais le 17 janvier 2010 / Léon Dutey le 18 janvier 2010 / Célia Minini le 22 janvier 2010 / Dorra-Yathrib Benzeghiba le 23 janvier 2010 / Ewan Corneaux le 25 janvier 2010 / Claire Sabattier le 27 janvier 2010 / Shana Chaton le 28 janvier 2010 / Arthur Moreau le 31 janvier 2010

FÉVRIER :

Louison Blivet le 5 février 2010 / Maxime Chatagner—Duval le 5 février 2010 / Léna Arizzoli le 6 février 2010 / Léo Maillard le 7 février 2010

Félicitations aux jeunes mariés

FÉVRIER :

Loig Williame et Enora Guichard le 13 février 2010

Toutes nos condoléances
aux familles éprouvées

JANVIER :

Paulette Pégot le 18 janvier 2010 / Marie-Claude Sauterey le 21 janvier 2010

FÉVRIER :

Henriette Mermin le 6 février 2010

Il nous a quittés



Le docteur **André Bonneau** s'était installé à Orsay en 1984 au Groupe Médical Fleming ; il était cardiologue. À ce titre il a accompagné les membres du club de plongée sous-marine d'Orsay. En 1987 il a, en collaboration avec M. Beugras, participé à la fondation et accompagné le club « Cœur et Santé-Val d'Yvette » destiné à stimuler une activité physique raisonnable chez les personnes cardiaques ; ce club avait instauré le «Parcours annuel du cœur » qui, depuis, est devenu «l'Orcéenne».

Il avait, dans son activité professionnelle, développé la pose et la surveillance des Pace-Makers (stimulateurs cardiaques).

En 1991, avec d'autres confrères, il a participé à la fondation et

l'accompagnement de l'ASDVY (Association pour les Soins à Domicile de la Vallée de l'Yvette). Cette association a mobilisé pendant cinq années environ de nombreux acteurs médicaux (médecins, pharmaciens, laboratoires, kinésithérapeutes, infirmières, aides-soignantes, ambulanciers) des communes de Bures, Gif, Orsay, les Ulis.

Malheureusement André Bonneau était atteint de plusieurs maladies handicapantes et douloureuses. Il est décédé dans sa soixante-troisième année, le 31 janvier 2010 à l'hôpital de la Ferté-Bernard. Ses obsèques ont été célébrées le 4 février.

Les secrétaires et les médecins du Groupe Médical présentent leurs condoléances émues à son épouse, son fils et ses deux filles.

**TOUS LES COMPTES RENDUS SUCCINCTS DE
CONSEILS MUNICIPAUX SUR www.mairie-orsay.fr
OU SUR DEMANDE À sgconseil@mairie-orsay.fr
01 60 92 80 80**

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE

• Mercredi 24 mars à 20 h 30

«UNE HEURE POUR LA PLANÈTE» (60 Earth Hour) ORSAY PARTENAIRE DE WWF

Samedi 27 mars, WWF, organisation non gouvernementale de protection de l'environnement, organise un événement national invitant les particuliers à éteindre temporairement les lumières de leurs domiciles de 20 heures 30 à 21 heures 30. La mairie, qui a fait de 2010 l'année du développement durable, s'est engagée à éteindre la façade de l'hôtel de ville. Vous aussi, participez à cette action emblématique et symbolique !

■ www.earthhour.fr

ELECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales auront lieu les dimanches 14 et 21 mars prochains. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 20 heures. Pensez à vous munir d'une carte d'identité et de votre carte d'électeur sur laquelle figure l'adresse de votre bureau de vote. Pour tout renseignement, appelez le service de l'état civil au : 01 60 92 80 55

PISCINE MUNICIPALE

Le passage aux tarifs été sera effectif à compter du samedi 1^{er} mai, date d'ouverture du bassin extérieur. Notez donc que les cartes d'abonnement hiver ne seront plus acceptées entre le 1^{er} mai et le 12 septembre inclus. A vos maillots !

«ORSAY, VOTRE GUIDE» SE PRÉPARE DÈS À PRÉSENT

Nouvelles associations, commerces ou professions libérales, contactez-nous !

Le prochain guide municipal – édition 2010/2011 - est déjà en préparation. Tous les acteurs de la ville (associations, commerçants, administrations, etc.) seront donc prochainement sollicités pour la mise à jour et la validation des informations les concernant. Amis lecteurs, n'hésitez pas à nous communiquer vos remarques concernant l'édition 2009-2010 pour enrichir les informations contenues dans votre prochain guide.

■ accueilcommunication@mairie-orsay.fr / 01 60 92 80 46



Consultations gratuites à L'HÔTEL DE VILLE

• **PERMANENCE AVOCATS**
01 60 92 80 00

MAÎTRE ABRAMOWICZ
Mercredi 3 et 17 mars : 18 h - 19 h 45

AVOCAT AU BARREAU DE L'ESSONNE
Mercredi 10 mars de 17 h à 19 h
Tous les samedis de 10 h à 12 h
Uniquement sur rendez-vous 48 h minimum à l'avance

**PERMANENCE DE M. EVRARD
CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR
LE CANTON D'ORSAY-BURES**
Mercredi 17 mars à la mairie de Bures-sur-Yvette : 9 h - 12 h
Renseignements en mairie : 01 60 92 80 00

• **PERMANENCE DE PIERRE LASBORDES
DÉPUTÉ DE L'ESSONNE**
Vendredi 19 mars : 17 h - 18 h 30
Uniquement sur rendez-vous au 01 69 28 00 00

• **PERMANENCE DE DAVID ROS
CONSEILLER GÉNÉRAL**
vice-président du Conseil général.
Les 1^{ers} samedis du mois 10 h - 12 h
sur rendez-vous au 01 60 91 77 63

• **CHAMBRE DES NOTAIRES
DE L'ESSONNE**
Évry - 14 rue des douze Apôtres
Mardi 9 et 23 mars / sur RDV 9 h - 12 h
Renseignements : 01 60 78 01 27

• **CENTRE D'INFORMATION DES HUISSIERS
DE JUSTICE DE L'ESSONNE**
Permanence gratuite sur RDV
Jeudis 4, 11 et 18 mars : 9 h 30 - 11 h 30
Évry - Rue Renée Cassin : 01 69 36 36 37
Jeudi 25 mars à la maison de justice et du droit de Villemoisson-sur-Orge :
9 h 30 - 11 h 30 / 01 69 46 81 50

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

• Mardi 9 : secteur 1 / mercredi 10 : secteur 2 / jeudi 11 : secteur 3
(détails des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

Merci de respecter ces dates pour déposer vos encombrants sur les trottoirs.

COLLECTE DÉCHETS VÉGÉTAUX

• Tous les lundis : secteur 1 / Tous les mardis : secteur 2
(détail des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

PHARMACIES DE GARDE *(dimanche & jours fériés)*

Dimanche 7 mars, Bures-sur-Yvette, 27 bis avenue du Maréchal Foch

Dimanche 14 mars, Orsay, 25 rue de Paris

Dimanche 21 mars, Gif-sur-Yvette, Ccial Val de Courcelle

Dimanche 28 mars, Orsay, 49 rue du Général de Gaulle

La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

MAISON MÉDICALE DE GARDE *(urgence week-end & jours fériés)*

35 boulevard Dubreuil. Urgence week-end et jours fériés

Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15

vite dit
bien dit



Travaux dans la crèche familiale

Pose d'anti-pince doigts, nouveau revêtement du sol, peinture, nouveau mobilier (tables de changes fabriquées par les menuisiers), pose d'étagères, occulus (hublots dans les cloisons pour toujours avoir un œil sur les enfants) nouveaux espaces de rangements pour le matériel.

Coût : 20 500 €

Les nids-de-poule

Les nids-de-poule sont généralement causés par la vétusté du réseau routier, sa surutilisation, les effets du gel et du dégel. Pour procéder au rebouchage des trous, deux types d'interventions existent : la pose d'enrobé à froid pour les interventions d'urgence (effectuée en régie par les agents de la commune), et la pose d'enrobé à chaud mis en œuvre par un prestataire. 10 à 15 journées de campagne de rebouchage sont programmées chaque année à Orsay. Ainsi, le mardi 19 et le jeudi 21 janvier, 12 tonnes d'enrobé à chaud ont été épanchées



22 janvier - Rebouchage des nids-de-poule route de Montlhéry.

■ Remplacement du jeu à ressort dans l'aire de jeux pour enfants parc Eastcambridgeshire.

Coût : 547 €

■ Fourniture et pose d'un siège de sécurité pour balançoire au Lac du Mail : 780 €

Les agents des services techniques ne sont pas habilités à intervenir directement sur ces dispositifs. Quand un jeu est victime de vandalisme ou de vol, les agents sécurisent le lieu pour éviter les accidents puis alertent le prestataire qui est le seul habilité à intervenir sur ces installations dans le strict respect des normes françaises et européennes en vigueur.

■ Aire multisports quartier des planches :

en complément des travaux effectués en juillet 2009, pose de grilles latérales et supérieures pour le but.

Coût : 8 600 €

■ Travaux de renouvellement de la conduite de distribution de gaz rue de la Dimancherie dans la partie comprise entre la rue Pierre et Marie Curie et l'avenue du Maréchal Joffre. Travaux effectués par GRDF.

■ Travaux de renforcement de la puissance de l'alimentation électrique rue Aristide Briand aux abords du n°29 (travaux ERDF).

dans les rues suivantes : rue de Chevreuse, chemin du Bois des Rames, rue Maréchal Joffre, rue des Trois fermes, avenue des Hirondelles, rue de Bellevue, rue du Bois Persan. Le Conseil général pour sa part est intervenu route de Montlhéry. Budget annuel : 40 000 €





la FÊTE du SPORT

de 13h30 à 18h

& le CITY RAID



de 9h à 17h30

Samedi
10 AVRIL 2010
Stade municipal

Parc Aventure
ouvert samedi
et dimanche après-midi

Village sportif
entrée libre
de 13h30 à 18h

Service des sports :
01 60 92 81 31 - secretariatsports@mairie-orsay.fr

Service jeunesse :
01 60 92 58 85 - jeunesse@mairie-orsay.fr

